

Vente aux enchères publiques
d'un studio de 21,92 m² avec placard à skis
sur la commune de VIUZ EN SALLAZ (74)
sis Copropriété « Fleurs des Alpes »
291 & 262 Chemin des places
Mise à prix : DOUZE MILLE EUROS
(12.000,00 €), frais en sus

Le Jeudi 7 OCTOBRE 2021 à 14 h

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières du **TRIBUNAL JUDICIAIRE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet 74130 BONNEVILLE

Désignation des biens :

Sur la commune de VIUZ EN SALLAZ (74), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé Résidence «FLEURS DES ALPES» sis 291 et 262 chemin des places, au pied du télésiège des places, cadastré section B sous le numéro 1811 pour une contenance de 84a et 18ca, au sein du bâtiment A, bâti sur 5 niveaux avec ascenseur et desservant 38 logements, sans interphone ni digicode :

Le lot numéro 12 :

Au 1^{ème} étage, un studio comprenant : entrée, séjour, coin kitchenette, salle de bains – WC, d'une superficie de **21,92m²** avec balcon et un placard à skis situé dans un local au rez de chaussée, avec les 81/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes et 274/10.000èmes des parties communes particulières du bâtiment A,

Tels que les biens se poursuivent ont été désignés aux termes de l'état descriptif de division et règlement de copropriété.

Occupation : Le 10 février 2020, jour de l'établissement du PV de description, le bien était meublé mais il n'était plus alimenté en électricité

Syndic : La copropriété a pour syndic la SARL ORPI CGPI, 122 grande rue 74340 SAMOENS (Tél : 04.50.89.84.84)

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier de justice à ANNECY (74) le 10 février 2020, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : par huissier, le vendredi **17 septembre 2021 de 14 h à 15 h**

Enchères (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **3.000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.